L'importance de l'orthographe

Par **florianne**, le **12/06/2008** à **10:51**

Bonjour

Je constate avec plaisir que beaucoup d'entre vous semblent encore maitriser l'orthographe, la grammaire et la conjugaison de notre chère langue française.

Devant la médiocrité croissante des élèves qui n'hésitent pas à rendre copies cousues de fautes de syntaxe, de grammaire, de conjugaison ou d'orthographe, je me demande quelle(s) conséquence(s) cela peut-il avoir en droit ?

Autrement dit, être bon en orthographe, conjugaison, grammaire est-il vital pour un juriste ? Pourquoi ?

Flo qui fait une crise d'urticaire quand elle reçoit un courrier noirci de fautes d'orthographe..... qui plus est d'un avocat

Par **Kem**, le **12/06/2008** à **10:54**

LOL

J'adore.

Oui, il est vital en droit d'avoir une orthographe et une syntaxe irréprochable. Tant à la lecture qu'à l'écriture.

Pourquoi ? Et bien, lisons un arrêt de la cour de cassation (ou même d'une cour d'appel ou le jugement d'un tribunal) : les phrases sont souvent tarabiscotées, avec plein de périphrases et compléments dans tous les sens. Si les verbes sont mal accordés, tout perd son sens.

Pareillement dans un contrat ! Une simple faute de grammaire peut changer la signification d'une clause. La catastrophe.

Enfin, l'orthographe est pour moi une simple question de respect dans un univers où l'essentiel de la communication se fait par écrit (j'entends le monde juridique ;)). Image not found or type unknown

Le SMS est insultant.

Voilà ;) Image not found or type unknown

Par **Katharina**, le **12/06/2008** à **11:03**

Les conséquences en droit ?

:))

Selon les profs, au bout de 10 fautes ils arrêtent de corriger Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **12/06/2008** à **11:05**

LOL Souvenirs : en cours de droit civil, la prof portait 5 points (sur les 20) pour l'orthographe. 8)

Donc on pouvait partir avec un bonus de 5 points ... ou un malus de 5 points Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **12/06/2008** à **12:40**

lol ,moi j'utilise que 4 phrases dans toutes mes copies, ça évite les fautes

Par **candix**, le **12/06/2008** à **12:45**

les conséquences ? aucune idée, je n'ai jamais eu d'écho de ce genre de problèmes par nos chargés de td

Par **maolinn**, le **12/06/2008** à **13:09**

:(:D

Moi j'ai une très bonne orthographe, et pourtant j'ai pas de bonnes notes Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **12/06/2008** à **13:18**

Bonjour,
Mon p'tit grain de sel...
[quote="florianne":yxeki94p]
Autrement dit, être bon en orthographe, conjugaison, grammaire est-il vital pour un juriste ?
Pourquoi ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[/quote:yxeki94p]

Un juriste vous répondrait probablement que...
- les textes de lois et de codes ne sont pas "torchés sur un coin de nappe au bistrot du coin" mais, sauf exception, chaque mot est pesé, soupesé, discuté, vérifié et il en est de même des formulations utilisées. Autement dit, le texte ainsi concocté n'est pas le fruit du hasard. Les mots sont utilisés dans leurs sens corrects et non pas dans le sens que finit par en donner le commun des mortels quand il est accoudé au comptoir du café du commerce ;
- une bonne partie des incompréhensions sur un texte résulte de contresens dus à une mauvaise maîtrise du français, que ce soit l'orthographe, la grammaire ou la conjugaison, et/ou parce qu'on ne lit pas suffisamment précautionneusment et attentivement un texte jusqu'au bout ;
- comprendre correctement un texte, donc en faire une analyse correcte (donc en prenant bien soin d'analyser aussi l'orthographe, la grammaire et la conjugaison utilisées), c'est souvent débroussailler 80% du problème ;
- le même problème existe, dans une mesure un peu différente, en maths, en physique et dans toutes les matières dites scientifiques...

Exemple classique et amusant...

[quote="Code de procédure pénale":yxeki94p]
(Célèbre) Article 537
Les contraventions sont prouvées soit par procès-verbaux ou rapports, soit par témoins à défaut de rapports et procès-verbaux, ou à leur appui.
Sauf dans les cas où la loi en dispose autrement, les procès-verbaux ou rapports établis par les officiers et agents de police judiciaire et les agents de police judiciaire adjoints, ou les fonctionnaires ou agents chargés de certaines fonctions de police judiciaire auxquels la loi a attribué le pouvoir de constater les contraventions, font foi jusqu'à preuve contraire.
La preuve contraire ne peut être rapportée que [u:yxeki94p][b:yxeki94p]par écrit ou par témoins[/b:yxeki94p][/u:yxeki94p].
[/quote:yxeki94p]

"par écrit" au singulier et "par témoins" au pluriel.
Une bévue du rédacteur ?
Un témoignage écrit est-il recevable ?
:))

Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **12/06/2008** à **19:01**

Petit témoignage vécu. Je suis une quiche en orthographe, mais je prends grand soin de ce que j'écris pour tout ce qui est courrier officiel. Au total, lorsque j'étais en M2 et qu'on cherchait des stages, il y a certains postes où j'étais le seul convoqué en entretien alors qu'on était plusieurs de ma promo à avoir postulés. Nos CV étaient équivalent, donc la seule différence possible résultait de la lettre de motivation...

Aujourd'hui je suis dans la vie active. Je reçois régulièrement des CV et je peut voir comment

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

sont traitées les candidatures. Entre deux lettres semblables, il est évident que celle sans faute sera retenue pour un entretien.

Par **aynoa**, le **13/06/2008** à **23:22**

Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit, et suis convaincue effectivement qu'une bonne orthographe fait la différence.

Malheureusement, je constate que j'ai une orthographe bien loin d'être irréprochable depuis quelques années. A force d'abréviations, de lire les fautes des autres (notamment sur certains forum, mais celui-ci n'est aucunement visé), et de moi-même les reproduire inconsciemment, je suis bien loin de mon niveau de collège/lycée et pas en bien. Image not found or type unknown

Si quelqu'un a une méthode miracle pour réapprivoiser ses bases de grammaire et conjugaison, je suis preneuse! Image not found or type unknown

Par **florianne**, le **14/06/2008** à **07:08**

Bonjour

Une bonne méthode ?
Je me reploonge dans le BLED quand j'ai des doutes ou le BESCHERELLE que j'ai toujours à portée de main. Un bon dictionnaire ça aide aussi.

Flo

Par **Camille**, le **14/06/2008** à **11:29**

Bonjour,
Pas mieux...
Sachant quand même qu'on ne reprochera jamais, même à un notaire, de se "planter" dans la conjugaison du verbe promouvoir à l'imparfait du subjonctif. On lui conseillera d'ailleurs fructueusement de tourner sa formulation autrement...
Par contre, s'il écrit "akhte de vante d'1 paviyon de cinque pièsses", là, c'est moins bon...

Par **jeeecy**, le **14/06/2008** à **12:10**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="Camille":3hdcxn3s]Par contre, s'il écrit "akhte de vante d'1 paviyon de cinque pièsses", là, c'est moins bon...[/quote:3hdcxn3s]
ils ne l'écrivent pas comme cela mais comme ça :

act 2 venT d'1 paviyon 2 5 pièsses
:P

n'est-ce pas Olivier Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **14/06/2008** à **12:13**

Bjr,
Vous êtes sûr ? C'est pas plutôt "pavion" ?

Par **jeeecy**, le **14/06/2008** à **12:19**

arf tu me mets le doute dans mon esprit...
:roll:

non il faut 2 i sinon ça ne donne pas le même son Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **14/06/2008** à **13:12**

On vient d'avoir une discussion parallèle sur un forum d'étudiants du cavej avec un élève qui demande si le prof est sévère dans la correction de l'écrit, mais avec une erreur par mot. Je
:lol:

lui ai dit qu'il y avait des chances Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **14/06/2008** à **13:19**

J'ai souvenir d'un étudiant qui n'avait pas eu le temps de finir sa copie et pour aller plus vite il avait finit en sms. Il a eu la moyenne car la copie était bonne. S'il avait écrit correctement la note aurait été excellente, du coup il a protesté.
J'ai trouvé ça un peu gonflé, le prof a été bon de le corriger. D'autres n'auraient même pas pris cette peine et la note aurait été conséquente...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **florianne**, le **14/06/2008** à **13:21**

[quote="Camille":2qfq96gv]Bonjour,

Par contre, s'il écrit "akhte de vante d'1 paviyon de cinque pièsses", là, c'est moins bon...[/quote:2qfq96gv]

Je préfère de loin signer un acte de vente d'un seul pavillon de cinq pièces

flo

Par **aynoa**, le **14/06/2008** à **15:35**

[quote="florianne":2tvc1yai]Bonjour

Une bonne méthode ?
Je me reploonge dans le BLED quand j'ai des doutes ou le BESCHERELLE que j'ai toujours à portée de main. Un bon dictionnaire ça aide aussi.

Flo[/quote:2tvc1yai]

Oui, c'est ce que je fais déjà, hélas, ça ne résout pas toutes mes lacunes, mais c'est déjà un ;)

début. Merci en tout cas pour la réponse Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **14/06/2008** à **20:05**

Bonsoir,
Dans ce domaine comme dans d'autres, il faut s'armer de patience et persévérer. Seul moyen d'acquérir une forme d'intuition instinctive qui rendra les choses plus faciles par la suite.
Personne ne fait jamais aucune faute, même les académiciens en font. Sauf qu'elles sont très rares, c'est tout.
Et, évidemment, avant de "lâcher" un écrit dans la nature, ne pas oublier de se relire au moins une fois, ça arrange souvent bien les choses …

Par **Camille**, le **14/06/2008** à **20:06**

Bsr,
[quote="jeeecy":iah33m76]arf tu me mets le doute dans mon esprit...

non il faut 2 i sinon ça ne donne pas le même son

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:roll:

Image not found or type unknown [/quote:iah33m76]

:roll:

Ben alors, "pavihion" peut-être ? Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **14/06/2008** à **20:22**

ça serait pas villyon?

Par **florianne**, le **14/06/2008** à **21:05**

[quote="amphi-bien":1c0jgxio]ça serait pas villyon?[/quote:1c0jgxio]

fi mais alors foilà je zuis zallemande alors j'écris pas Fillion !!!

Flo, à l'humour grinçant ce soir

Par **florianne**, le **14/06/2008** à **21:06**

Euh pardon je me zuis trompée pafillion

Par **juliette**, le **15/06/2008** à **11:32**

Une bonne orthographe et syntaxe est important.

Souvent les profs enlèvent plusieurs points aux copies bourrées de fautes.

De plus avoir une bonne syntaxe aide à comprendre.
ex: des Etats de l'UE ce n'est pas la même chose que les Etats de l'UE

Par **amphi-bien**, le **15/06/2008** à **11:53**

[quote:193oznh0]Souvent les profs enlèvent plusieurs points aux copies bourrées de fautes.
[/quote:193oznh0]

Souvent les profs bourrées enlèvent plusieurs points aux copies de fautes.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **florianne**, le **15/06/2008** à **13:30**

[quote="amphi-bien":80txia61][quote:80txia61]Souvent les profs enlèvent plusieurs points aux copies bourrées de fautes.
[/quote:80txia61]
"..... les profs bourrées.....".[/quote:80txia61]

Pourquoi n'y aurait-il que les profs femme qui soient concernées.
N'arrive-t-il pas aux "profs" au masculin d'être "bourrés" ?

Flo

Par **Camille**, le **15/06/2008** à **17:21**

Bonjour,
[quote="florianne":2ivpq6ta]
Pourquoi n'y aurait-il que les profs femme qui soient concernées.
N'arrive-t-il pas aux "profs" au masculin d'être "bourrés" ?
[/quote:2ivpq6ta]
Ben si, mais eux, ils [u:2ivpq6ta]roulent[/u:2ivpq6ta] bourrés, donc c'est eux qui sont pris en faute et c'est à eux qu'on enlève des points... sur leurs permis...

Par **florianne**, le **15/06/2008** à **19:26**

Ah d'accord, Eux roulent bourrés. Ils arrivent bourrés et rendent les femmes responsables de leurs maux et de leurs mots !!!!

Ah ben oui.

C'est la faute à pas de chance !!!!

Flo, une femme qui ni ne conduit, ni ne boit alors jamais bourrée !!!!

Par **Camille**, le **16/06/2008** à **11:54**

Bonjour,
[quote="florianne":3j6uzvvg]Ah d'accord, Eux roulent bourrés. Ils arrivent bourrés et rendent les femmes responsables de leurs maux et de leurs mots !!!!
[/quote:3j6uzvvg]
Ben, normalement non. Normalement, ils devraient terminer la journée en cellule de dégrisement...
(remarquez... ça peut très bien ne pas les mettre de bonne humeur en arrivant chez eux,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

même "débourrés"...)
:roll:

Image not found or type unknown

Par **florianne**, le **16/06/2008** à **14:31**

Bonjour

Ils terminent en cellules de dégrisement....

Quand encore on trouve des "poulets"..... pardon des gendarmes ou la police sur leur passage.

Si Monsieur SARKOZY continue à faire fondre les effectifs, il n'y aura plus personne pour les arrêter.

Il n'y aura donc plus besoin de cellules de dégrisement.....

Flo

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés